



Dossier de candidature « Argent de Poche »

Mission du au

Nom : Prénom :

Motivations :

FICHE D'INSCRIPTION INITIALE

Nom(s) : Prénom(s) :

Sexe (cochez) : M ☐ F ☐ Nationalité :

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Adresse :

Situation familiale :

Téléphone :/...../...../..... Portable :/...../...../.....

Email : Email responsable légal :

Nom du médecin traitant et n° de tel :

Personne à prévenir en cas d'urgence : Nom :

Téléphone :/...../...../..... Portable :/...../...../.....

Fait à Taupont, le : signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur,, en qualité de tuteur légal,

Après avoir pris connaissance des points suivants (**ne pas oublier de cocher les cases**) :

- ☐ La commune de TAUPONT ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire,
- ☐ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune se blesse lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,
- ☐ La commune de TAUPONT s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres. Ainsi que la charte d'engagement à laquelle ma fille—mon fils s'engage.
- ☐ Autorise le versement directement sur le compte bancaire de mon enfant.

Autorise mon enfant :

Prénom : Nom :

À participer au dispositif « Argent de poche ».

Dans le cadre des chantiers, des photos ou des reportages peuvent être réalisés. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître le dispositif, non à des fins commerciales. (cocher).

- ☐ Autorise les prises de vue de mon enfant.
- ☐ Refuse les prises de vue de mon enfant.

Fait à Taupont, le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

CHARTRE D'ENGAGEMENT DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Ce contrat est un engagement réciproque entre le participant et la commune. Le participant s'engage à respecter les règles énoncées ci-dessous. La commune s'engage à accueillir le participant dans un environnement de travail avec des tâches précises à accomplir contre une gratification.

Lisez-le attentivement avant de la signer.

Concernant la ponctualité

J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage de la tâche à laquelle elle est affectée ne sera pas acceptée.

Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu.

Concernant la périodicité de l'activité

L'activité se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3 h, avec pause d' ½ heure.

Concernant la réalisation du chantier

Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. Je dois me présenter avec des vêtements adaptés.

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est interdit de travailler en short et torse nu. De plus, les cheveux longs devront être attachés.

Etant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage du téléphone portable est strictement interdit. En conséquence, le téléphone portable devra à minima être placé sur répondeur.

En fonction des besoins des services et des conditions météo, les tâches auxquelles je suis affecté(e) pourront être modifiées.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement à avoir

1. Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
2. Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
3. Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquels je travaille, mais également envers les autres participants au chantier et je ne les dérange pas.
4. Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je le lave et le range à l'issue du chantier. Je le remets à l'encadrant à la fin du chantier.

Sanctions appliquées par le non-respect d'un des points énoncés

Exclusion temporaire du dispositif « Argent de Poche »	Non-respect d'un des quatre items cités ci-dessus
Exclusion définitive du dispositif « Argent de Poche »	Non-respect de deux des quatre items cités ci-dessus
Non-indemnisation du chantier	Non-respect des quatre items cités ci-dessus

Indemnisation du chantier

Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15 € par chantier (durée : 3 heures).

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peines d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à TAUPONT, le

Signature du participant et du représentant légal,

Précédée de la mention « Lu et approuvé »



Dispositif argent de poche - Documents à transmettre par le jeune

- Copie de la carte d'identité recto/verso
- RIB complet avec BIC/IBAN
- Copie assurance RC de la famille
- Règlement intérieur complété et signé

**Le Maire,
Jean-Charles SENTIER**